NATIONS UNIES

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

UN LIBRARY
MAR 0 19..
UN/SA COLLECTION

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

2037e SÉANCE :

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2037)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La question de l'Afrique du Sud : Lettre, en date du 20 octobre 1977, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12420)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité.* La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité.* Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2037e SEANCE

Tenue à New York le mardi 25 octobre 1977, à 10 h 30.

Président : M. Rikhi JAIPAL (Inde).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Bénin, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Maurice, Pakistan, Panama, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2037)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. La question de l'Afrique du Sud :
   Lettre, en date du 20 octobre 1977, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12420).

La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question de l'Afrique du Sud :
Lettre, en date du 20 octobre 1977, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12420)

1. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Conformément à la décision que le Conseil a prise à la dernière séance, j'invite les représentants du Nigéria et de la Tunisie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Garba (Nigéria) et M. Mestiri (Tunisie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

2. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des demandes des représentants de l'Arabie Saoudite et du Togo, qui désireraient être invités à participer à l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, et avec l'assentiment du Conseil, je me propose d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

3. En raison du nombre limité de places disponibles à la table du Conseil, je prie les représentants de l'Arabie Saoudite et du Togo d'occuper les sièges qui leur ont été réservés sur le côté de la salle du Conseil, étant entendu qu'ils seront invités à prendre place à la table du Conseil lorsque viendra leur tour de parole.

Sur l'invitation du Président, M. Baroody (Arabie Saoudite) et M. Kodjovi (Togo) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur le côté de la salle du Conseil.

4. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur le document S/12424, qui contient le texte d'une lettre en date du 24 octobre adressée au Secrétaire général par le représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies.

5. Le premier orateur est le Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria. Je luis souhaite la bienvenue et je l'invite à prendre place à la table du Conseil pour faire sa déclaration.

6. M. GARBA (Nigéria) *[interprétation de l'anglais] :* Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci, particulièrement à un moment où nous examinons un problème aussi grave, qui affecte la paix et la sécurité dans le monde. Je suis convaincu que, sous votre sage direction, le Conseil réalisera l'objectif pour lequel il a été réuni.

7. La semaine dernière, la communauté internationale a, à sa grande horreur, pris connaissance d'une nouvelle vague de répression politique et criminelle commise par le Gouvernement minoritaire raciste de Vorster. Jugée par le degré de sa brutalité, la répression non provoquée à l'égard d'Africains sans défense, et même à l'égard de libéraux blancs, en Afrique du Sud n'est pas sans parallèle dans l'histoire agitée de l'Afrique du Sud. Toutefois, c'est là une nouvelle mesure rétrograde prise par le régime de Vorster sur la voie dangereuse conduisant à une guerre raciale en Afrique australe.

8. Ma délégation estime que cette répression brutale est embarrassante même pour les ardents défenseurs des racistes. Elle a été commise de façon délibérée pour venir s'ajouter à toute une série de faits méprisables commis par Pretoria en tant qu'affront à l'égard de l'Organisation des Nations Unies, dont l'Afrique du Sud prétend être Membre. La répression brutale est une insulte à la Charte des Nations Unies, dont les racistes s'étaient engagés autrefois à défendre les principes. Enfin, ces derniers actes de répression représentent un mépris flagrant pour le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

9. La délégation nigériane estime que les actes actuels de répression sont inexcusables, particulièrement en un moment où Vorster est censé négocier avec cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité sur les modalités de l'indépendance en Namibie. Il n'y a qu'une explication rationnelle à cet odieux comportement : Vorster et ses acolytes, comme le léopard proverbial qui ne peut pas changer ses taches, sont fondamentalement opposés à l'idée de voir les Africains traités avec dignité et considération, comme on peut s'y attendre normalement dans toute société civilisée.

10. Les détails de cette répression brutale et aveugle contre la population africaine sont clairs pour tous : le régime raciste n'est pas prêt à tolérer la moindre expression d'opposition à l'*apartheid*. Il est troublant que quelque 150 Noirs aient été arrêtés, dont M. Percy Qoboza, rédacteur en chef noir du journal *The World*, journal qui a la deuxième diffusion par ordre d'importance parmi les Africains. M. Qoboza aurait été amené au même camp de détention où Steve Biko a été assassiné de sang-froid le mois dernier. Nous sommes également consternés d'apprendre que le rédacteur en chef blanc du *Daily Dispatch*, M. Donald Woods, a été banni pour une période de cinq ans. Un nombre inconnu d'autres Noirs et Blancs ont également été bannis, et, faute d'une liste officielle, le nombre des victimes de cette catégorie pourrait fort bien encore s'accroître. Tant M. Qoboza que M. Woods ont une réputation de journalistes objectifs. Dans le cas de M. Qoboza, cela n'aurait pas pu être mieux démontré que par la façon relativement pleine de retenue dont son journal a parlé de la tragique affaire de Steve Biko. En arrêtant M. Qoboza et en expulsant M. Woods, les racistes ont dévoilé leur profond instinct de vengeance et de brutalité à l'égard de tout semblant d'opposition car, dans l'Afrique du Sud raciste, la réputation de journaliste objectif confère automatiquement l'étiquette d'agent communiste ou d'élément subversif.

11. Les journaux de langue anglaise ont toujours été considérés comme des ennemis du parti dit nationaliste depuis que celui-ci a pris le pouvoir en 1948. Alors que le nouveau gouvernement commençait à étendre la subordination raciale, il prit des mesures qui limitaient les possibilités d'opposition dans la presse. Trente ans plus tard, les rédacteurs en chef et les reporters doivent constamment avoir recours à des conseillers juridiques pour savoir qui ils peuvent citer, ce qu'ils peuvent photographier, s'ils sont ou non passibles d'être traduits en justice pour l'un quelconque d'une douzaine de délits : ce qui a été caractérisé comme "favorisant l'hostilité entre Blancs et Noirs" ou comme l'épouvantail devenu familier de "promouvoir les objectifs du communisme".

12. Dans le cas de journaux ou d'Organisations, le bannissement a souvent privé beaucoup de personnes de leurs moyens d'existence. C'est ce qui est arrivé au *World*, le plus grand journal noir, publié jusqu'à la semaine dernière. Dans le cas des particuliers, il s'agit en fait d'une forme d'emprisonnement. C'est le sort qui a été réservé à M. Woods et à bon nombre d'autres personnes. L'arrestation en bonne et due forme dont a fait l'object M. Qoboza est bien plus grave, car il peut être détenu indéfiniment sans être traduit en justice. Dans sa démonstration caractéristique d'arrogance, le régime de Pretoria prétend agir dans l'intérêt de l'Ouest et du prétendu monde libre. L'ironie de la chose est que le régime raciste constitue en fait tout ce qui peut être décrit comme étant justement à l'opposé des principes occidentaux et des idéaux d'un comportement civilisé dans les relations humaines.

13. Il y a à peine une semaine, au cours du débat sur la question de Namibie à l'Assemblée générale, j'ai réaffirmé[1] le scepticisme de ma délégation quant aux bonnes intentions du régime sud-africain pour ce qui est des événements qui se déroulent en Afrique australe. Nous étions certes loin de nous imaginer que les racistes choisiraient la présente session de l'Assemblée générale pour nous donner raison, au moment même où des négociations ont lieu entre eux et cinq membres du Conseil pour résoudre la question de Namibie. Si cette noble organisation et le Conseil de sécurité ne veulent pas perdre leur crédibilité, il est temps que cet acte effronté fasse l'objet de mesures appropriées en vertu de la Charte des Nations Unies.

14. Je tiens à répéter qu'il est inacceptable que le régime raciste de Pretoria continue de traiter le monde de la sorte. Heureusement, en dépit de certaines insuffisances, la Charte contient des dispositions qui traitent avec fermeté les situations explosives du genre de celle qui règne actuellement en Afrique du Sud, situation qui constitue une véritable menace contre la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit assumer une responsabilité spéciale à l'égard de l'humanité et adopter des mesures rapides et concrètes pour mettre fin à l'état de choses qui va se détériorant en Afrique du Sud.

15. La délégation nigériane ne se contentera pas de simples condamnations contre les racistes pour leurs actes de brutalité, de répression et de terrorisme. Cela a déjà été fait de nombreuses fois dans le passé sans le moindre effet sur les racistes de Pretoria. Le Conseil devrait maintenant aller de l'avant, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les armements au titre du Chapitre VII de la Charte. Tous les Etats Membres, et plus particulièrement les amis de l'Afrique du Sud, devraient renforcer cette mesure en mettant rapidement un terme aux nouveaux investissements en Afrique du Sud et en prenant des dispositions pour démanteler rapidement leurs investissements actuels dans ce pays. La situation en Afrique du Sud revêt un caractère de grande gravité, et le fait de rappeler des ambassadeurs ne constitue qu'une mesure tout à fait insuffisante. Il incombe maintenant aux puissances occidentales de relever le défi lancé par Vorster à l'égard de leurs principes et de leurs idéaux. En fait, le moment est venu pour toutes les grandes puissances de coordonner leurs efforts pour traiter de façon appropriée cette situation qui se détériore si l'on veut éviter une conflagration raciale. C'est peut-être là la dernière occasion qui nous est offerte d'empêcher une guerre raciale dans cette partie du monde. Nous avons la conviction qu'avec l'imposition de sanctions obligatoires et le strict respect de celles-ci, l'*apartheid* sera aboli en Afrique du Sud.

16. La délégation nigériane espère que tous les pays sauront percevoir ces signaux et prendront les mesures

1 Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séances plénières*, 36e séance.

appropriées. Toutes les nations qui ont collaboré avec les racistes soit sur le plan commercial soit sur le plan de l'échange de techniques nucléaires doivent réexaminer leurs relations et se joindre aux efforts concertés de la communauté internationale en vue d'isoler l'Afrique du Sud. J'espère sincèrement qu'elles se rendent compte du poids que leur collaboration a apporté dans le renforcement du système inhumain d'*apartheid*. En dehors du fait qu'elles doivent rompre tous leurs liens avec les racistes, nous espérons qu'elles apporteront également une assistance morale et matérielle aux mouvements de libération dans leur lutte légitime pour renverser l'odieux système d'*apartheid* et créer une atmosphère d'égalité, de liberté et de dignité humaine pour toutes les races de la région.

17. Quant à lui, comme le chef d'Etat de mon pays l'a déclaré à Lagos au cours de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*[2], le Nigéria prend des mesures appropriées pour identifier les sociétés transnationales qui commercent avec nous au Nigéria tout en appuyant le système d'*apartheid* en Afrique du Sud. Nous espérons sincèrement qu'elles tiendront compte de cet avertissement et agiront en conséquence. Nous avons également promis de continuer à apporter notre appui moral et matériel à tous les combattants de la liberté qui sont engagés dans ce malheureux pays. Ce faisant, nous sommes convaincus que cela n'est qu'une petite contribution à l'égard de l'humanité. Les masses opprimées qui souffrent en Afrique du Sud, détenues comme otages sur leur territoire dans les conditions les plus horribles et dans un état de quasi-esclavage, se tournent vers le Conseil de sécurité pour obtenir secours et appui, et même une assistance matérielle. Si elles obtiennent tout cela, le Conseil aura réussi à renforcer sa crédibilité et aura contribué à la lutte contre l'*apartheid*. Si cette aide leur est refusée, le chemin vers la liberté et l'autodétermination sera long, pénible, et même sanglant, la victoire n'étant cependant qu'une question de temps.

18. M. HOUNGAVOU (Bénin) : Pour la délégation de la République populaire du Bénin, le débat actuel n'a rien de nouveau; il faut suite au débat du mois de mars 1977, interrompu dans les conditions que tout le monde connaît bien.

19. Le Groupe africain, à la suite des dernières mesures répressives décidées contre le peuple noir africain d'Afrique du Sud par le régime raciste de Vorster, a voulu secouer l'inertie immorale et l'inconscience coupable que ceux qui soutiennent les régimes racistes d'Afrique australe essaient d'imposer au Conseil de sécurité. Cette inertie immorale et cette inconscience coupable sont, sans nul doute, à l'image de la collaboration des puissances de l'Occident avec les régimes dont les actes quotidiens constituent une grave menace pour l'Afrique et la communauté internationale.

20. Les régimes racistes et minoritaires d'Afrique australe jouent un rôle précis dans le plan machiavélique d'encerclement impérialiste de notre continent pour mettre nos peuples à genoux et exploiter nos ressources.

21. La vérité est dure, et les impérialistes et leurs suppôts de tout acabit n'aiment justement pas qu'on la dévoile.

22. De quoi s'agit-il ? Je voudrais rappeler les tractations de couloirs, les conciliabules malhonnêtes et tous les complots tramés autour du Groupe africain à propos de cette question au mois de mars dernier. Les ennemis de l'Afrique n'ont reculé devant rien. Ils ont joué leur jeu habituel de la division en tentant d'opposer les Africains entre eux ou les Africains aux autres pour empêcher le Conseil, à l'issue d'un débat bien fouillé, de prendre des mesures qui gênent nos ennemis contre le régime raciste de Vorster.

23. Il est heureux et même encourageant de constater aujourd'hui que le Groupe africain, dûment mandaté par toute l'Afrique à travers l'OUA, est resté ferme. Le Groupe africain n'a pas cédé à la séduction et aux belles paroles mielleuses et finalement creuses. C'est là notre fierté. C'est là aussi un échec de l'impérialisme largement représenté dans ce conseil. C'est là aussi notre espoir que la victoire totale sur l'impérialisme en Afrique australe est possible. C'est là aussi notre espoir que l'élimination de ces régimes inhumains en Afrique australe est inévitable. La République populaire du Bénin et toute l'Afrique ne veulent pas de replâtrage ou de l'à-peu-près néo-colonialiste dans la résolution des problèmes de l'Afrique australe. Nous voulons la dignité d'hommes libres pour toutes les populations d'Afrique australe.

24. L'Afrique, pour l'instant, n'est pas en guerre ouverte contre les régimes de Vorster et de Smith. Les quatre projets de résolution que les trois membres africains du Conseil ont déposés *[S/12309 à S/12312]* et qu'on a vainement tenté de "tuer" ne constituent pas non plus une déclaration de guerre ouverte contre le régime de Vorster, mais ces quatre projets préconisent des mesures très simples qui, à notre avis, auront l'avantage de marquer notre solidarité concrète avec le peuple opprimé d'Afrique du Sud.

25. Des mesures telles que l'embargo sur les armes, la cessation de la coopération nucléaire avec le régime de Pretoria et la cessation des investissements ou de toute collaboration économique qui renforce le potentiel offensif de Pretoria sont des mesures classiques conformes aux dispositions de la Charte. Toutes ces mesures, à notre avis, sont de nature à créer une atmosphère de pression efficace et collective sur le régime raciste de Pretoria.

26. Ma délégation estime que toutes ces mesures prises globalement sont loin de gêner qui que ce soit; elles ne pourront logiquement qu'accélérer le règlement pacifique et rapide de la question de l'Afrique australe. Si certains ont une interprétation différente de ces mesures et de leur portée, c'est la preuve évidente que toutes les tractations qui se déroulent actuellement sont contraires aux intérêts de l'Afrique et qu'il s'agit ni plus ni moins d'une supercherie à grande portée, d'une opération impérialiste de sabotage, savamment montée pour diviser l'Afrique et démanteler les forces progressistes de note continent. La République populaire du Bénin et le peuple béninois ne seront jamais complices d'une telle machination.

27. L'Afrique veut la paix. La reprise de ce débat en est la preuve. L'Afrique veut un règlement pacifique de toutes les questions de l'Afrique australe et appuiera sans hésitation

2 Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XIV.3, annexe IV.

toutes les initiatives honnêtes. Mais le Bénin dénoncera, à l'intérieur comme à l'extérieur du Conseil, et combattra tous les plans tendant à créer une ceinture de sécurité pour protéger le régime raciste de Pretoria.

28. Pour toute l'Afrique, l'indépendance du Zimbabwe et de la Namibie constitue un prélude inéluctable à la chute du régime de Vorster. C'est une logique dialectique.

29. Pour la délégation de la République populaire du Bénin, le débat actuel ne gêne en rien les initiatives honnêtes tendant à trouver des solutions justes et satisfaisantes aux problèmes de l'Afrique australe. Les amis de l'Afrique le comprendront aisément. Il n'est de l'intérêt de personne de chercher à prolonger les souffrances des peuples opprimés d'Afrique australe.

30. M. CHEN Chu (Chine) *[interprétation du chinois]* : Depuis que le Conseil de sécurité a examiné la question de l'Afrique du Sud en mars dernier, les autorités racistes d'Afrique du Sud n'ont fait preuve d'aucune retenue dans leur insolence réactionnaire; elles ont non seulement poursuivi dans cette voie mais ont intensifié leur répression brutale de la juste lutte du peuple azanien contre la domination raciste et pour la libération nationale.

31. Il y a peu de temps s'est produit un incident atroce au cours duquel Steve Biko, un leader noir sud-africain, a été soumis à toutes sortes de persécutions brutales en prison par les autorités sud-africaines et a été torturé jusqu'à la mort. Le 19 octobre, après des préparatifs minutieux, le régime raciste de Vorster a interdit brutalement deux journaux noirs ainsi que les activités de 18 organisations anti-*apartheid* et a arrêté un grand nombre de leaders de mouvements populaires noirs dans tout le pays dans le cadre d'une opération de persécution et de répression du peuple azanien. C'est là un nouveau crime sauvage commis par les autorités sud-africaines contre le peuple azanien depuis le massacre de Soweto l'an dernier. Ce crime a été catégoriquement condamné par un grand nombre de pays africains et leurs populations, de même que par tous les pays et les peuples du monde qui défendent la justice et qui ont ressenti la plus grande indignation.

32. Au cours des dernières années, avec le soutien puissant du peuple africain tout entier et des peuples du reste du monde, il y a eu une nouvelle poussée dans la lutte du peuple d'Afrique australe contre le colonialisme et le racisme. Dans des circonstances difficiles et compliquées, les peuples du Zimbabwe et de la Namibie ont persévéré dans leur lutte armée contre le colonialisme et le racisme et pour l'indépendance nationale et la libération, allant de victoire en victoire. Défiant la force brutale, le courageux peuple azanien a déclenché une série d'actions contre la répression violente et contre l'*apartheid* et la discrimination raciale. Récemment, la campagne des étudiants noirs contre le système *apartheid* de l' "éducation bantoue" a déferlé sur la nation tout entière. Les régimes réactionnaires de Smith et de Vorster se sont vus assiégés de toutes parts et plongés dans un isolement total qui les consterne. Dans ces circonstances, la poignée de racistes, avec le soutien des impérialistes, intensifie les doubles manoeuvres contre-révolutionnaires pour échapper à un destin imminent.

33. En Namibie, tout en se déclarant "disposé" à régler la question de Namibie au moyen de "négociations", le régime raciste de Vorster se refuse avec intransigeance à retirer toutes ses forces armées de Namibie, s'efforçant de contraindre le peuple namibien à déposer les armes et à accepter les prétendues "élections libres" à la pointe des baïonnettes. Au Zimbabwe, Vorster multiple les transfusions de sang à Ian Smith, soutenant le régime de Smith et l'aidant à maintenir sa domination réactionnaire branlante. En Afrique du Sud, tout en clamant qu'il y a "amélioration des relations interraciales" et que "des pouvoirs plus grands ont été accordés aux populations noires urbaines", Vorster et ses semblables ont intensifié l'établissement des bantoustans et renforcé l'appareil de la répression violente en redoublant d'efforts pour persécuter et étouffer le peuple azanien.

34. Le régime raciste de Vorster lui-même doit reconnaître que ses actes récents de répression brutale à grande échelle constituent des mesures soigneusement préméditées qui ont été prises après des semaines de préparation. Tout cela est venu démentir la prétendue réconciliation raciale et le règlement négocié proclamés par les autorités sud-africaines. Selon leur vocabulaire, la prétendue amélioration des relations interraciales signifie en fait l'intensification de la persécution et de l'oppression raciales.

35. En plus d'être animés par leur nature réactionnaire, si les quelques racistes d'Afrique australe osent poursuivre un combat désespéré et se livrer à des actes condamnables, c'est parce qu'ils reçoivent l'encouragement et le soutien des superpuissances, et ce sous des formes diverses. Les deux superpuissances, animées par des considérations stratégiques en rapport avec leurs prétentions à l'hégémonie mondiale, veulent exercer leur autorité sur l'Afrique australe. L'une des superpuissances a donné des conseils aux racistes d'Afrique australe quant à la façon de faire accepter la supercherie politique qu'est "l'évolution pacifique" pour essayer de conserver ses propres intérêts acquis en Afrique australe. Brandissant la bannière du "soutien au mouvement de libération nationale", l'autre superpuissance s'est efforcée de mille et une manières de semer la discorde parmi les pays africains et les mouvements de libération et d'affaiblir la juste lutte des peuples d'Afrique australe pour pouvoir plus facilement y continuer son intervention, étendre son autorité et assurer son expansion, se substituant ainsi aux racistes et aux impérialistes les plus endurcis. Mais ces actes ont aussi permis aux peuples d'Afrique australe de comprendre que, comme bien d'autres endroits du monde, l'Afrique australe se trouve devant la tâche ardue et primordiale qui consiste à "refouler le tigre tout en chassant le loup".

36. Le Gouvernement et le peuple chinois soutiennent fermement les peuples de l'Azanie, de la Namibie et du Zimbabwe dans leur juste lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le racisme et l'hégémonisme, ainsi que pour la libération nationale et l'indépendance. La délégation chinoise condamne énergiquement le régime raciste d'Afrique du Sud pour la nouvelle série de crimes graves qu'il a commis récemment contre le peuple azanien. Nous soutenons fermement les justes propositions faites par les Etats africains. Nous pensons que le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution condamnant avec force les atrocités

commises par les autorités sud-africaines, imposant un embargo obligatoire sur les armes et des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, et demandant à tous les gouvernements et à tous les peuples d'accorder leur puissant soutien et leur assistance au peuple azanien et aux autres peuples d'Afrique australe dans leur juste lutte pour l'indépendance et la libération.

37. En dernière analyse, les atrocités commises par Vorster et compagnie ne feront que servir d'exemple négatif, ce qui augmentera encore la conscience politique du peuple azanien et des autres peuples d'Afrique australe en leur permettant de mieux comprendre qu'ils ne sauraient avoir d'illusions à l'égard des racistes et des colonialistes les plus réactionnaires et que l'indépendance et la libération ne peuvent être conquises qu'en renforçant l'unité et en persévérant dans la lutte.

38. Comme le déclarait une résolution adoptée à la vingt-septième session du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine :

> "la seule garantie effective du peuple africain d'Afrique du Sud contre la répétition des massacres est le déclenchement de la lutte armée pour que le peuple s'empare du pouvoir".

Le 21 octobre, l'OUA a publié un communiqué de presse sur les atrocités commises par les autorités sud-africaines, dans lequel elle a réitéré cette même position et a demandé aux populations d'Afrique du Sud de "se dresser armes en mains à cette heure cruciale pour relever le défi et se libérer du joug raciste". Utiliser la violence révolutionnaire pour combattre la violence contre-révolutionnaire est la meilleure riposte du grand peuple africain à Vorster et sa clique.

39. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : l'orateur suivant est le représentant de l'Arabie Saoudite, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

40. M. BAROODY (Arabie Saoudite) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, en vous offrant mes félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, je me féliciterais en fait moi-même car vous êtes un ami si proche qu'il serait superflu — et même embarrassant pour vous — de vous dire non seulement combien je vous estime mais à quel point j'ai de l'affection pour vous, et ce non seulement parce que vous appartenez à l'Asie — car, après tout, d'autres me sont peut-être aussi proches qui n'appartiennent pas à ce continent — mais surtout parce qu'il y a un proverbe arabe qui exprime bien notre relation. Ce proverbe dit : "Mes meilleurs frères ne sont pas forcément des frères de sang". Et vous êtes l'un de ces frères. Chaque fois que j'ai besoin d'un conseil, je vous demande votre opinion et j'en tire toujours profit. Vous êtes plus jeune que moi du point de vue de l'âge, mais vous avez peut-être beaucoup plus de sagesse.

41. Cela dit, j'estime que je me dois de parler de la question de l'Afrique du Sud. Nous avons entamé l'examen de cette question durant les jours de Lake Success, mais plus intensément durant les années 1950, lorsque nous avons commencé à élaborer le principe de l'autodétermination en en faisant un droit absolu. Il a fallu à certains sept ou huit ans pour accepter ce principe, mais nous y sommes heureusement parvenus puisque le droit à l'autodétermination figure en tant qu'article premier dans les deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

42. Mais à quoi servent ces pactes relatifs aux droits de l'homme et autres droits si un Etat Membre comme l'Afrique du Sud ne respecte pas le droit de la population, le droit de la majorité, le droit de ceux qui constituent véritablement la population autochtone de cette partie de l'Afrique ? Il est superflu de venir ici année après année pour parler de l'Afrique du Sud et la condamner, comme si nous vidions notre sac, et de ne rien faire ensuite.

43. Sans doute dira-t-on : "Mieux vaut parler que faire la guerre". Cela est vrai dans le domaine du désarmement comme dans de nombreux autres domaines de l'Organisation des Nations Unies. Mais ici, en ce qui concerne l'Afrique du Sud, nous ne faisons rien. Il n'est pas douteux que de très sincères efforts aient été accomplis par le Secrétaire général, comme par les secrétaires généraux qui l'ont précédé, pour régler cette question de manière discrète, et il n'est pas douteux non plus que les gouvernements des grandes puissances aient pris l'initiative de faire quelque chose à l'égard de ce problème. Je ne dis pas "à contrecoeur". Prenez par exemple les Etats-Unis, qui récemment ont envoyé notre frère et collègue, leur ambassadeur à l'ONU, pour s'entretenir avec M. Vorster. Les Etats-Unis sont, à n'en pas douter, une grande puissance. Je ne crois pas que M. Vorster aurait des conversations semblables avec les Soviets parce que, après tout, il craint que les communistes ne s'infiltrent dans son pays. Cela est compréhensible, mais ceux qui, plus ou moins, ont des intérêts financiers directs avec l'Union soviétique ont, sans nul doute, exercé une pression dont il faut se féliciter et font des interventions louables, non dans les affaires de l'Union soviétique mais au nom des Nations Unies, dont on doit respecter la Charte.

44. Et que s'est-il passé ? Année après année, nous avons paraphrasé des idées qui sont identiques, mais sans résultat. Devons-nous nous en tenir là, laisser les choses en suspens, ou devons-nous adopter des mesures draconiennnes ? Quand je dis "draconiennes", je pense à "intervention militaire", et je ne crois pas qu'il serait sage de la part des Nations Unies de se lancer dans une aventure où, en fait, elles se battraient contre le régime sud-africain. Après tout, nous sommes engagés envers la paix. Nous pouvons bien entendu envoyer des troupes pour veiller à ce qu'il n'y ait aucun affrontement en des lieux troublés; c'est ce que nous appelons les "opérations de maintien de la paix". Mais les Nations Unies ne sauraient prendre la décision d'envoyer une armée en Afrique du Sud pour renverser le régime parce que, année après année, ce régime se montre récalcitrant, obstiné, inflexible, fermé à la raison.

45. Que pouvons-nous faire ? Bien des choses peuvent être faites, à condition qu'il y ait de la bonne volonté et qu'un plan soit établi — non point que j'en aie découvert un ou que j'aie des droits d'auteur à ce sujet, mais parce que je pense qu'un tel plan, pourvu que la bonne volonté l'anime, pourrait s'avérer valable, compte tenu de Vorster et de sa

clique, pour parler comme notre collègue de la Chine. Et j'en viens à mes idées sur ce point.

46. Je viens en quelque sorte de vous présenter une introduction pour dire qu'il est inutile de tenir des réunions qui ne produisent aucun résultat. Nous devons réaliser une percée importante. J'ai sous les yeux – et je les ai lus très attentivement – quatre documents que je pourrais qualifier de projets de résolution positifs qui ont été présentés en mars dernier par mes amis du Bénin, de la Libye et de Maurice *[S/12309 à S/12312]*. Je dois dire que ces derniers ont fait preuve de sagesse en divisant l'ensemble de la question en quatre sections différentes : la première traite de la libération des prisonniers; la deuxième a trait à la menace à la paix internationale; la troisième traite de l'embargo sur les armes; la quatrième traite des aspects économiques, de la manière d'appliquer les sanctions. Je pense, je le répète, que ces délégations ont fait preuve de sagesse en envisageant ce qui pouvait être fait séparément dans chacun de ces domaines et en essayant d'en résumer la substance dans quatre textes plutôt que d'incorporer ces éléments dans un seul et même projet de résolution.

47. Mais, même dans ces conditions, considérons ce qui est fait aujourd'hui. Prenons au hasard ces projets de résolution. J'ai sous les yeux celui qui a trait aux questions financières ou économiques. A cet égard, je tiens à dire à mes amis africains, objectivement, sans passion aucune, que certaines puissances – je ne les nommerai pas – ont des intérêts économiques en Afrique du Sud, et, comme vous le savez, nous nous trouvons aujourd'hui placés non point peut-être devant une récession mais en tout cas devant une dépression dans le pays hôte, aussi bien d'ailleurs qu'en Europe. Exception faite de nos amis japonais et allemands, qui semblent savoir comment équilibrer leur budget et serrer la ceinture, je crois pouvoir dire que le monde est en plein désarroi économique.

48. Je dois dire ici en passant que ce que j'ai déclaré vous concernant, Monsieur le Président, s'applique également au baron von Wechmar, qui a servi le Conseil le mois dernier d'une manière très efficace et dans le meilleur style germanique. Je lui adresse mes remerciements; mieux vaut tard que jamais.

49. Sans interrompre le fil de ma pensée, je dois ajouter que ce qu'on appelle les démocraties – bien que beaucoup d'entre elles ne le soient que de nom – doivent servir les intérêts des diverses factions qui composent l'Etat. Soyons pratiques : n'oublions pas que ceux qui ont des intérêts en Afrique du Sud exerceront une pression sur leur gouvernement en lui disant : "Attention, nous ne voterons pas pour vous la prochaine fois". Les hommes politiques sont là pour se perpétuer eux-mêmes s'ils le peuvent ou, s'ils sont désintéressés, pour perpétuer leur parti au pouvoir. Partant, mes frères africains, et vous aussi, Asiatiques et Latino-Américains, analysons un peu ce problème : ne croyons pas un seul instant qu'une pression ne sera pas exercée sur les gouvernements pour qu'ils maintiennent leurs liens économiques avec l'Afrique du Sud, à moins que la situation n'échappe à tout contrôle et qu'il y ait des affrontements. Je ne songe pas nécessairement aux Noirs. Il y a 30 millions de Noirs aux Etats-Unis; je ne connais pas le nombre de Noirs ou de gens de couleur au Royaume-Uni. Mais il ne serait pas indiqué de chercher à les organiser afin de rendre la situation difficile pour les gouvernements car il en résulterait une sorte de rupture de l'ordre social, et je ne pense pas que nous ayons le désir de nous engager dans une telle voie.

50. Quelle est donc la réponse à cette question financière ? Ne lui attachons pas trop d'importance. C'est pourquoi, si j'ai dit que l'intention des auteurs des quatre projets de résolution dont nous sommes saisis est louable du fait que ces projets constituent une tentative de s'attaquer aux problèmes pour rechercher ce qui doit être fait, je ne crois pas que grand-chose puisse être accompli du point de vue économique et financier, sinon peut-être très progressivement. Pour parler franc, j'en ai assez de cette diplomatie progressive, pas à pas. Comme je l'ai déjà dit, si nous avançons ainsi pas à pas, chacun d'eux demandant cinq ans, juste ciel, nous n'en aurons pas fini de ce problème d'ici 30 ans !

51. J'en viens maintenant à la libération des prisonniers, dont traite un de ces projets de résolution. Il est évident qu'ils doivent être libérés par le régime sud-africain. Mais est-il raisonnable pour le Gouvernement sud-africain, induit en erreur comme il l'est, de libérer ces prisonniers et de les laisser travailler contre le régime ? C'est impensable, non seulement pour le Gouvernement sud-africain mais également pour tout pays qui estime que de tels prisonniers sont dangereux et qu'en conséquence il ne peut les libérer.

52. Alors, que faire ? L'Organisation des Nations Unies ne pourrait-elle concevoir qu'il serait peut-être sage – bien entendu ce le serait – ou possible de faire relâcher ces prisonniers et de leur trouver un asile afin qu'ils puissent continuer à travailler pour la libération, en particulier dans les pays qui fournissent une assistance financière et économique au régime sud-africain ? Ils seraient les porteurs du flambeau de la liberté pour leur propre peuple. Pourquoi ne demandons-nous pas à notre éminent secrétaire général de négocier une telle libération en disant : "Vous, Sud-Africains, craignez à juste titre que si vous libérez ces prisonniers ils susciteront des troubles. Donnez-les nous, et nous, Nations Unies, nous les placerons, certains en Angleterre, d'autres aux Etats-Unis et dans d'autres pays." Peut-être pouront-ils s'y livrer à certaines activités de manière à influencer les populations de ces pays qui, sous pression je dois le dire, accordent une assistance à l'Afrique du Sud. Les gouvernements qui font l'objet de pressions de la part de certains groupes et accordent une assistance financière et économique à l'Afrique du Sud devront alors cesser de le faire s'ils veulent maintenir leur position politique dans leurs pays respectifs.

53. Souvenez-vous que la politique tourne autour de l'économie. Je disais cela un jour dans une autre déclaration, et mon ami Yakov Malik a dit que c'était du marxisme. Je lui ai répondu qu'il en était ainsi avant Adam et Eve et que ce n'était pas du marxisme. En arabe, nous le disons en quelques mots : "les intérêts doivent être servis". Palmerston avait déclaré devant le Parlement : "Que l'on sache bien que ce pays n'a ni ennemis éternels ni alliés perpétuels; seuls ses intérêts sont éternels et perpétuels". Qu'il s'agisse de politique, de questions sociales ou de tout autre domaine des activités humaines, les intérêts doivent être servis.

54. Passons maintenant au troisième sujet traité dans les projets de résolution : la perturbation apportée à la paix dans la région. C'est un fait; cela a lieu. Regardez ce qui se passe en Rhodésie. Voyez quelle est la situation au Sud-Ouest africain, c'est-à-dire en Namibie. Voyez ce qui se passe dans les pays voisins. Les peuples sont incités à faire quelque chose pour les Noirs d'Afrique du Sud. Pouvons-nous apaiser tout cela en adoptant des résolutions ? Nous nous sommes efforcés de le faire, mais nous n'avons pas encore réussi.

55. Enfin, il y a l'embargo sur les armes. J'ai vécu deux guerres mondiales et je me souviens de ce que j'avais lu alors concernant un homme important – on le considérait comme tel car nos amis britanniques l'avaient anobli – du nom de Basil Zaharoff, qui devint sir Basil Zaharoff. Il était d'origine grecque et vivait sur la Riviera. Il se livrait au commerce des armes, non seulement en Europe mais partout où il pouvait en tirer des avantages financiers. Quelqu'un, dans les années 1930, a écrit un livre en français à son sujet, qui avait pour titre *Les marchands de mort.* Zaharoff est maintenant disparu, mail il y en a d'autres qui sont des marchands de mort. Aujourd'hui, il y a des centaines de Zaharoff. Les activités auxquelles il se livrait étaient négligeables en comparaison de ce dont nous sommes témoins aujourd'hui dans le trafic des armes, qui se fait parfois clandestinement, mais le plus souvent ouvertement. Quiconque veut acheter des armes n'a qu'à lire le tout dernier livre d'Anthony Sampson, *The Arms Bazaar*[3], avec en sous-titre : "From Lebanon to Lockheed". Pour rafraîchir ma mémoire, je l'ai lu il y a deux mois, dans la semaine où il parut, et j'ai appris beaucoup de choses sur ce qui se passe. Sans entrer dans le détail, je puis dire que l'embargo sur les armes n'aura aucun effet car il y aura toujours un commerce illicite.

56. En 1929, alors que j'avais 24 ans, j'ai appris par mes amis français, allemands et anglais en Europe qu'un petit Etat, le Luxembourg – non point l'Etat en tant que tel mais la population de cet Etat –, ne vendait pas d'armes mais ce qui sert à en fabriquer, c'est-à-dire l'acier, aux puissances d'Europe centrale, c'est-à-dire aux Allemands et aux Autrichiens, d'une part, et aux "alliés", c'est-à-dire la France et la Grande-Bretagne, d'autre part. Comment donc pouvons-nous espérer obtenir quelque résultat d'un embargo sur les armes ?

57. J'ai dit tout à l'heure que nous pourrions obtenir certains résultats si le Secrétaire général négociait la libération de ceux qui sont en prison. Nous sommes donc revenus à notre point de départ. Comment pouvons-nous résoudre le problème ? Selon mon humble expérience en la matière, je vais vous soumettre quelque chose de radical. Certaines de mes idées pourront paraître impopulaires, en particulier auprès de certains groupes africains intransigeants. Si l'intransigeance peut apporter quelque résultat, alors, malgré mon âge, je porterai le drapeau et je marcherai devant eux. Mais, dans les circonstances présentes, l'intransigeance ne sert à rien, alors que la persévérance peut avoir des effets. A long terme, le régime sud-africain n'a aucune chance quelle qu'elle soit, car nous savons comment les empires se sont écroulés; au cours de mon existence, nous avons vu comment ont disparu les empires qui avaient un mandat au Moyen-Orient. Parfois, je dis à nos populations arabes : "Ne pensez pas que ces mandats ont été dissous grâce à nos efforts; ce sont les empires eux-mêmes qui se sont dissous". Bien entendu, nous y avons apporté notre petite part. Le régime sud-africain ne peut survivre éternellement. Des choses se produisent dans le monde sur lesquelles pas plus les puissances industrielles en Europe que les autres n'ont de contrôle. Mais allons-nous attendre, aux Nations Unies, que cela se produise ? Je crois que quelque chose peut être fait pour mettre Vorster et sa clique, comme dit mon ami de la Chine, dans une situation de moins en moins tenable.

58. Tout d'abord, la Namibie doit être déclarée libre afin que tout Noir mécontent de son sort puisse y aller vivre librement. Je crois comprendre que ce territoire est riche en ressources et que sa population est clairsemée. Pourquoi conserver le Mandat ? Il n'y a plus de mandats. Nous devons faire comprendre à Vorster et à eux qui partagent ses vues qu'ils ne peuvent pas garder la Namibie sous leur domination et qu'il faut ouvrir les portes du Territoire. En même temps, ceux qui appuient Vorster, les Blancs qui ont certains intérêts économiques, devraient recevoir l'assurance que ces intérêts ne seront pas menacés. Il en va d'ailleurs de l'intérêt des Noirs eux-mêmes car, en attendant qu'ils s'installent eux-mêmes là-bas, ils doivent apprendre des Blancs. Les Noirs n'ont pas eu la possibilité de développer une industrie comme les Blancs. Il faut donc qu'ils apprennent d'eux. Si les Blancs veulent vivre en paix, quel mal y a-t-il à cela ? Qu'on les laisse vivre là-bas, mais dans une Namibie indépendante. Tel est donc le premier pas : oeuvrer pour l'indépendance immédiate de la Namibie et ouvrir les portes du Territoire à tous les Noirs qui, en aucun cas, ne veulent vivre en Afrique du Sud.

59. Je ne regarde pas la télévision, mais quelqu'un m'a dit que Vorster allait passer à la télévision, ici, aux Etats-Unis. Quelqu'un s'est rendu en Afrique du Sud et l'a interviewé pour la télévision. J'ai observé l'homme très soigneusement, de même que ses interlocuteurs. Vorster et ses gens ont peur, mais ils sont tellement sûrs de leur bon droit qu'ils sont prêts à se battre le dos au mur si nécessaire, et le combat durera car nous ne pouvons contrôler aucun embargo sur les armes. Vous savez ce que cela signifiera ? Ils sacrifieront jusqu'aux leurs, ils sacrifieront les Blancs et de nombreux Noirs innocents. Beaucoup de Blancs sont innocents, mais on leur a fait subir un lavage de cerveau, comme à d'autres.

60. Je voudrais que Gandhi puisse ressusciter. Si seulement les Noirs pouvaient résister par la non-violence plutôt que par le boycottage et les armes ! Alors, les Blancs céderaient car l'économie serait en cause. Mais nous n'avons pas de Gandhi là-bas, bien que celui-ci, dans sa jeunesse, s'y soit lui-même trouvé.

61. Donc, ils se battront, le dos au mur s'il le faut, et le combat sera prolongé car ils recevront de l'étranger, subrepticement, une aide financière et des armes. Il faudrait donc leur parler en laissant de côté l'*apartheid,* car nous parlons de l'*apartheid,* de la discrimination raciale et de toutes les formes de discrimination à la Troisième Commission, et nous ne devons pas ici faire double emploi avec

3 The Viking Press, New York, 1977.

l'Assemblée générale et répéter ce que nous disons dans les autres organes qui traitent de cette question. Disons-leur : "Vous voulez préserver votre couleur blanche ? Très bien ! Géographiquement, voyons comment se passent les choses. Compte tenu de votre nombre, de vos besoins et de votre niveau de vie, découpez-vous un Etat en Afrique du Sud; le reste sera indépendant, dirigé par les Noirs, soit totalement indépendant soit, si les Blancs veulent entendre raison, fédéré, avec une politique étrangère commune."

62. Voilà ce que j'estime être des solutions pratiques. Mais, si vous voulez tourner en rond, je crois que l'année prochaine, à peu près à la même époque, nous serons saisis d'une autre série de projets de résolution, constructifs certes mais impraticables une fois adoptés parce que ceux qui ont la puissance dans le monde parlent beaucoup mais ne font pas grand-chose. Ceux qui détiennent la puissance dans le monde ne veulent pas d'affrontement. Je suis sûr que les Américains ont le sens de la justice, comme je suis sûr, bien que je sois monarchiste, que les Russes sont prêts à aider tous les opprimés. Ils l'ont fait dans leur propre pays, pourquoi cela ne devrait-il pas se refléter en Afrique ? Mais les deux superpuissances ne veulent pas d'affrontement. Elles ne veulent pas d'affrontement parce que la situation pourrait leur échapper et qu'elles pourraient se détruire elles-mêmes, et nous qui sommes dans la périphérie. Mais, plutôt que d'essayer en commun de trouver à l'amiable des solutions fécondes, que font-elles ? Elles entretiennent des guerres dans leurs sphères d'influence, et ce sont les petits pays qui en sont les victimes. Cela fait mal au coeur rien que d'y penser, mais c'est ainsi. Lançons un appel aux superpuissances pour qu'elles voient ce qu'elles peuvent faire, quelles mesures radicales elles peuvent prendre pour libérer les Noirs d'Afrique du Sud. Qu'elles laissent donc de côté leurs pourparlers SALT[4] !

63. Nous voulons des résultats, sinon, vous les Noirs, vous allez dire que nous sommes des outres pleines de vent. Nous ne le sommes pas, mais ne croyez pas que ce que vous disent les grandes puissances – à leur corps défendant peut-être – ne soit pas du vent. Ce que nous voulons, c'est de l'action et moins de résolutions.

64. Je me réserve le droit de continuer – pas aujourd'hui, parce qu'un de mes frères africains, qui m'a demandé de parler avant lui et qui est un combattant de la liberté, veut prendre la parole. Je ne pense pas qu'il parlera plus d'une demi-heure, et, de toute façon, les membres doivent utiliser de façon profitable le temps du Conseil et de l'Assemblée générale de crainte que le Secrétaire général ne prenne des mesures budgétaires, car nous perdons beaucoup de temps.

65. Ainsi donc, si je le juge nécessaire, j'espère pouvoir reprendre la parole ultérieurement, non pas avec un discours préfabriqué mais en me fondant sur mon humble expérience.

66. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : l'orateur suivant est M. M. J. Makatini, auquel le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire à la dernière séance. Je l'invite donc à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

67. M. MAKATINI *(interprétation de l'anglais)* : Notre délégation attache une importance considérable au fait que la présente réunion, qui a pour tâche historique de choisir entre l'action contre l'*apartheid*, d'une part, et l'inaction en faveur de ce système inhumain, d'autre part, siège sous votre présidence, Monsieur le Président.

68. Les liens très forts qui unissent les peuples de l'Afrique du Sud et de l'Inde sont connus des historiens et des hommes d'Etat internationaux. Nos deux peuples ont, depuis des siècles, combattu l'ennemi commun pour un but commun : le droit à l'autodétermination. Dans le cadre de l'impérialisme britannique d'exploitation, à un certain moment, entre 1860 et 1866, quelque 6 300 Indiens travaillant sous contrat furent transportés de Madras et Calcutta au Natal, en Afrique du Sud. Les colonialistes britanniques ne se rendaient pas compte qu'ils donnaient alors naissance à une situation dont l'effet a été de cimenter des liens indissolubles de fraternité et de solidarité entre nos deux peuples. Cela s'est manifesté sous des formes diverses, notamment par le rôle actif qu'a joué le mahatma Gandhi dans la lutte contre la discrimination raciale en Afrique du Sud, de même que par le fait que, dès le début, l'Organisation des Nations Unies a, sur la demande de l'Inde, inscrit à l'ordre du jour le problème de la suprématie blanche en Afrique du Sud.

69. Je suis heureux de pouvoir dire que la population d'origine indienne opprimée en Afrique du Sud est restée loyale à cette tradition. Cette population, sous la direction de l'African National Congress, continue de lutter coude à coude avec les Africains et les métis, ainsi qu'avec un nombre constamment croissant de démocrates blancs. L'un d'eux, Mac Maharaj, vétéran bien connu de cette lutte, s'est adressé il y a quelques jours au Comité spécial contre l'*apartheid* à l'occasion de la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains[5] – cela, après s'être récemment évadé d'un régime de restriction à la suite de 12 années d'emprisonnement à Robben Island, dans la même section que nos illustres dirigeants tels que Nelson Mandela, Walter Sisulu, Govan Mbeki, Ahmed Kathrada, ce dernier également d'origine indienne et Arthur Goldberg, un Blanc, pour lesquels le début du prochain débat de l'Assemblée générale sur la question de l'*apartheid*, prévu pour le 7 novembre, marquera le quinzième anniversaire de leur condamnation à l'emprisonnement à vie à Robben Island.

70. En raison de la lutte résolue et implacable de votre pays contre l'*apartheid*, Monsieur le Président, ainsi que de votre engagement et de votre expérience personnels, nous sommes certains que, sous votre présidence, le Conseil adoptera rapidement des mesures punitives à longue portée, à la hauteur du défi lancé aujourd'hui à la communauté internationale, pour rétablir ainsi la crédibilité chancelante de l'Organisation.

71. Je voudrais maintenant faire une brève digression. Conformément à la tradition africaine, nous avons toujours appris à respecter nos aînés. Je prends la parole après le représentant de l'Arabie Saoudite, qui a, je pense, présenté de bonne foi ce qu'il considère comme des solutions pragmatiques au problème dont le Conseil est saisi. Je

4 Entretiens sur la limitation des armes stratégiques.

5 A/AC.115/SR.353.

manquerais à mon devoir si je ne disais pas que pour les Noirs d'Afrique du Sud le principe du droit à l'autodétermination est aussi précieux qu'il l'est partout dans le monde, si je ne rappelais pas que ce principe du droit à l'autodétermination pour la population d'Afrique du Sud a été confirmé par l'Organisation à plusieurs reprises, de même que par le Conseil, et, enfin, si je ne disais pas que l'Organisation a rejeté à bon droit la politique des bantoustans. Le transfert de Noirs d'Afrique du Sud vers la Namibie équivaudrait à admettre la bantoustanisation, que nous rejetons parce que cette politique est la clef de voûte de l'*apartheid.* C'est un système qui tend à priver les Africains de leur apanage, et je saisirai la toute première occasion pour recommander à mes dirigeants d'examiner le problème avec le pays ami que Son Excellence représente. J'ai eu l'occasion dans le passé de faire partie d'une délégation qui rencontra feu le roi Faysal, qui nous assura de son soutien; je suis donc convaincu que les observations faites aujourd'hui par le représentant de l'Arabie Saoudite étaient dictées par un bon esprit, mais nous devons toujours veiller à mettre nos positions en harmonie.

72. La présente session a été convoquée à la demande de 49 Etats africains Membres de l'Organisation. Nous apprécions sincèrement cet acte concret, qui a certainement été salué partout dans le continent africain et accueilli favorablement par les forces éprises de justice dans les pays capitalistes, et qui jouit certainement aussi du soutien actif des peuples et des gouvernements des pays non alignés et des pays socialistes. L'African National Congress y voit la preuve que l'Afrique est déterminée, à cette étape décisive de notre lutte, à ne pas rester dans l'inaction en face du programme toujours plus étendu de Vorster visant à la répression en Afrique du Sud et à l'agression au-delà pour préparer ce que, dans son ultimatum de 1974, il présentait à la communauté internationale comme consistant à accepter l'*apartheid* de Pretoria ou bien à faire face à une autre éventualité "trop épouvantable pour qu'on l'envisage", ainsi que la menace qu'il proférait au lendemain de l'agression israélienne de 1967 lorsqu'il déclarait : "Israël a mangé les Arabes avant le petit déjeuner; nous pouvons manger l'Afrique noire avant le déjeuner".

73. La gravité de la question que le Conseil examine aujourd'hui est sans parallèle. L'exemple le plus proche qui nous vient à l'esprit, mais qui ne peut être qu'hypothétique, est celui des années 30 : l'humanité se serait peut-être vu épargner l'holocauste qu'elle a connu si Hitler, avant la guerre, avait osé jeter à la communauté internationale un défi aussi impudent que celui de Vorster. A l'intention de ceux qui seraient enclins à estimer qu'il y a dans ce parallèle une exagération, il est important de rappeler non seulement les affinités de l'alliance de ces maniaques du racisme mais le fait que, si Hitler était sans doute plus armé, son arsenal était loin d'être aussi perfectionné que celui de Vorster et ne comportait pas d'armes nucléaires. L'internement de Vorster pour avoir participé en tant que général à la Ossewa Brandwaag, organisation du type cinquième colonne qui comptait 250 000 membres, de même que la déclaration qu'il a faite en 1942 selon laquelle son organisation représentait le nationalisme chrétien – appelé fascisme dans l'Italie du Mussolini et national-socialisme dans l'Allemagne d'Hitler –, ne doit pas être oublié quand on examine l'urgence des mesures que le Conseil doit prendre.

74. Comme l'ambassadeur Mahmoud Mestiri, représentant de la Tunisie et porte-parole du Groupe africain, je n'ai pas l'intention de m'attarder sur les crimes inavouables et barbares qui ont été commis et continuent de l'être par le régime de Vorster, prétendument pour défendre la civilisation chrétienne occidentale et blanche et pour constituer un prétendu rempart contre la pénétration du communisme en Afrique, comme Vorster ne cesse de l'affirmer. Il est cependant important de noter que la présente session fournit l'occasion aux Etats-Unis, à la France, à la Grande-Bretagne, à la République fédérale d'Allemagne, au Japon et à Israël, ainsi qu'à quiconque a pu collaborer avec le régime d'*apartheid,* de mettre fin instantanément à cette politique et de faire cause commune avec les gouvernements et les peuples du monde afin de venir consolider les efforts des mouvements de libération et d'écraser ce cancéreux système d'*apartheid,* contribuant ainsi à empêcher que les relations ne s'enveniment entre les races pour les décennies à venir. Il est grand temps que ces pays prouvent, non pas par des paroles ni par des déclarations de rhétorique visant à servir d'opium aux exploités mais par des actes immédiats et concrets, que l'ancien disciple d'Hitler, aujourd'hui bourreau du peuple d'Afrique du Sud et de Namibie, cooppresseur du peuple du Zimbabwe et agresseur de l'Angola et d'autres Etats du sous-continent, n'est pas leur gendarme régional. Il est temps de dénoncer en passant aux actes les déclarations faites par certains stratèges et hommes d'Etat occidentaux qui ont affirmé que l'Occident ne peut se permettre d'aller au-delà d'une condamnation verbale de l'*apartheid* parce qu'il a besoin de l'Afrique du Sud pour le commerce, les matières premières et des arrangements d'ordre stratégique.

75. En adressant cet avertissement aux pays occidentaux qui s'efforcent à ce jour de s'adapter à la situation en Angola et au Mozambique, où ils ont joué perdants en soutenant le colonialisme portugais et, plus tard, des organisations fantoches, je citerai notre président, Oliver Tambo, qui, prenant la parole à la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid* tenue à Lagos, a déclaré :

> "Les racistes et les fascistes d'Afrique australe jouissent pour le moment du soutien de ce qu'ils considèrent comme des forces puissantes. Cependant, nous sommes animés par une juste cause et par la volonté d'être libres. Derrière la lutte de notre peuple pour se saisir du pouvoir, nous avons les peuples du monde représentés à cette conférence et le soutien international invincible et concerté des antiracistes, des anti-impérialistes et des antifascistes du monde, rassemblant les pays, les peuples et les Etats démocratiques, socialistes et progressistes."

76. Au nom de l'African National Congress je voudrais affirmer que le soutien à notre organisation est un soutien à l'établissement d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale, comme le stipule la Charte de la liberté. Cette Charte de la liberté, dont je demande la distribution aux membres du Conseil *[voir S/12425]*, a été adoptée par nos peuples opprimés en vue de l'établissement d'une société juste et équitable. Il y est dit entre autres que l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent et qu'aucun gouvernement n'est justifié à prétendre exercer l'autorité s'il ne la tient de la volonté de tous.

77. Si l'assassinat de Steve Biko, la détention de Percy Goboza et de Donald Woods et l'interdiction de toutes les organisations non violentes que certains diplomates occidentaux connaissaient ne prouvent pas la nature fasciste du régime de Vorster, je ne puis que répéter ce que je disais un jour à l'ambassadeur Andrew Young : si son action en tant qu'activiste des droits de l'homme dans le Sud s'était déroulée en Afrique du Sud contre l'*apartheid*, il aurait été incarcéré à Robben Island et condamné en vertu du *Suppression of Communism Act* ou en vertu de quelque autre loi draconienne, car, selon la législation du régime, toute personne qui préconise des changements sociaux, politiques ou économiques ne peut être que communiste.

78. L'Organisation des Nations Unies a préparé la voie à l'action contre le régime d'*apartheid* depuis 1960, lorsqu'au lendemain du massacre de Sharpeville le Conseil de sécurité a invité le régime d'Afrique du Sud

> "à prendre des mesures pour assurer entre les races une harmonie fondée sur l'égalité, de façon que la situation actuelle ne se prolonge ni se reproduise, et à abandonner sa politique d'*apartheid* et de discrimination raciale" *[résolution 134 (1960)]*.

79. En 1963, par sa résolution 181 (1963), le Conseil ne s'est pas borné à réprouver énergiquement la politique de l'Afrique du Sud qui perpétuait la discrimination raciale; il est allé plus loin, demandant à l'Afrique du Sud de libérer toutes les personnes emprisonnées, internées ou soumises à d'autres restrictions pour s'être opposées à la politique d'*apartheid*. Il a également demandé solennellement à tous les Etats de mettre fin immédiatement à la vente et à l'expédition d'armes, de munitions de tous types et de véhicules militaires à l'Afrique du Sud.

80. La même année, dans sa résolution 182 (1963), le Conseil a exprimé sa conviction que la situation en Afrique du Sud troublait gravement la paix et la sécurité internationales.

81. Dans sa résolution 282 (1970), après avoir réaffirmé ses résolutions relatives à l'embargo sur les armements, le Conseil s'est déclaré convaincu que la situation résultant de l'application continue de la politique d'*apartheid* et l'achat continu par l'Afrique du Sud d'armes et de matériel militaire auprès d'un certain nombre d'Etats Membres ainsi que la fabrication sur place d'armes et de munitions sous licences constituaient une menace potentielle à la paix et à la sécurité internationales. De plus, il a reconnu que la constitution de stocks considérables d'armes par les forces militaires sud-africaines constituait une menace réelle à la sécurité et à la souveraineté des Etats africains indépendants opposés à la politique raciale du régime sud-africain,en particulier à celles des Etats voisins.

82. Par sa résolution 311 (1972), le Conseil a reconnu la légitimité de la lutte que mène le peuple opprimé d'Afrique du Sud pour s'assurer les droits de l'homme énoncés dans la Charte et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et a invité tous les Etats à respecter strictement l'embargo sur les armes destinées à l'Afrique du Sud.

83. Enfin, par sa résolution 392 (1976), le Conseil a condamné vigoureusement le régime sud-africain pour avoir recouru à des actes de violence massive et au meurtre d'Africains, y compris des écoliers, des étudiants et autres qui marquaient leur opposition à la discrimination raciale, et a réaffirmé que la politique d'*apartheid* est un crime contre la conscience et la dignité de l'humanité et trouble gravement la paix et la sécurité internationales.

84. Les innombrables condamnations et appels lancés par la communauté internationale, par l'intermédiaire des Nations Unies, à l'adresse du régime sud-africain ont été méconnus en toute impunité, de même que les appels adressés à certains Etats qui ont maintenu leur collaboration économique, diplomatique et militaire avec le régime de Pretoria. Il en est résulté une intensification de la répression et des massacres répétés, de même que des actes d'agression contre l'Angola, l'occupation persistante de la Namibie, le soutien économique et militaire au régime de Smith, l'agression économique contre le Lesotho, des violations répétées de l'intégrité territoriale et de la souveraineté d'Etats sans littoral comme le Botswana, le Lesotho et le Souaziland, et la sanction donnée aux agressions réitérées commises par le régime de Smith contre le Mozambique et la Zambie.

85. Pour la grande majorité des Etats Membres – sauf les grands partenaires commerciaux, dont certaines ont intensifié leur collaboration militaire avec le régime de Pretoria en lui fournissant des licences qui lui permettent de se suffire à peu près à lui-même en ce qui concerne la production de matériel de guerre et en lui fournissant les connaissances techniques nécessaires pour produire des armes atomiques –, le régime sud-africain constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. La position des pays occidentaux n'est plus défendable étant donné le nouveau *Defence Act*, par lequel le régime s'arroge le pouvoir d'intervenir militairement dans tous les pays africains au sud de l'équateur. Sa position belliqueuse va jusqu'à écarter le Président des Etats-Unis comme n'ayant rien à voir avec la situation et à conseiller aux pays qui ont retardé l'action de la communauté internationale parce qu'ils ont la possibilité collective de faire pression sur Vorster de bien considérer la situation compte tenu de la capacité nucléaire qu'il possède. Il appartient maintenant aux pays occidentaux de prendre l'initiative et d'étendre les mesures punitives envisagées dans les quatre projets de résolution déposés par le Bénin, la Libye et Maurice le 29 mars dernier *[S/12309 à S/12312]*.

86. Nous saluons les propositions faites par l'ambassadeur Mahmoud Mestiri et d'autres orateurs tels que le représentant du Bénin, selon lesquelles seuls des sanctions économiques et l'embargo obligatoire sur les armes et le pétrole constitueraient la réaction appropriée au défi lancé à la communauté internationale. Comme l'a si bien dit l'ambassadeur Mestiri, bien que le régime de Vorster ait lancé une guerre d'agression contre le peuple africain opprimé en utilisant des armes venues de l'Occident, nous ne demandons pas aux pays occidentaux d'envoyer des troupes en Afrique du Sud. Comme notre président le disait à Lagos :

> "Notre peuple, sous la direction de l'African National Congress, reconnaît et accepte le défi que l'histoire nous lance. Notre révolution ne pourra être que le produit de

nos propres efforts et nous n'esquiverons pas notre devoir. Mais l'assistance et le soutien que nous demandons au monde par la mise en oeuvre de ces propositions pourraient contribuer à créer des conditions plus favorables pour une victoire qui ne saurait être refusée à notre peuple."

87. En conclusion, je souhaite dire qu'aujourd'hui l'attention du monde est cristallisée sur les débats de cette question, et nous sommes certains que le Conseil se montrera digne de ce que l'humanité progressiste en attend.

88. M. RAMPHUL (Maurice) *[interprétation de l'anglais]* : Je n'avais pas prévu du prendre la parole ce matin, mais ayant écouté très attentivement, selon mon habitude, la déclaration faite par l'ambassadeur Baroody de l'Arabie Saoudite, que j'ai toujours considéré comme étant mon mentor, je dois admettre que je n'ai pas très bien compris ce qu'il a dit concernant un échange de population entre l'Afrique du Sud et la Namibie. Parlait-il seulement des prisonniers politiques détenus par le régime raciste de Pretoria ou parlait-il des 20 millions de personnes qui constituent la population autochtone et non blanche de l'Afrique du Sud ? De toute façon, je ne crois pas que la Charte des Nations Unies envisage une solution du genre de celle proposée par l'ambassadeur Baroody. D'autre part, les quatre projets de résolution présentés par les membres africains du Conseil, du fait qu'ils proposent des mesures pacifiques, entrent dans le cadre des dispositions de la Charte.

89. A ce propos, je me demande pourquoi l'Arabie Saoudite, dont la richesse, les ressources et la taille ne le cèdent en rien à celles de la Namibie, n'a pas encore offert un foyer aux Palestiniens. Une telle offre résoudrait peut-être un problème assez épineux. On pourrait peut-être soulager certaines régions surpeuplées, comme l'Inde par exemple, en installant des Indiens dans des pays plus vastes, plus riches et moins peuplés, comme les Etats-Unis par exemple.

90. Je reconnais que la richesse, les terres et la population mondiales sont mal réparties. Dans ce contexte, la proposition de l'ambassadeur Baroody, si je l'ai bien compris, est intéressante. Mais je me demande si les Etats-Unis ou les pays européens seraient disposés à héberger indéfiniment dans leurs pays respectifs une armée de combattants en lutte pour la libération de l'Afrique, résolus à renverser le régime raciste de Vorster et à reprendre le pouvoir politique dans leur terre natale.

91. J'estime que si les propositions de l'ambassadeur Baroody sont sages, elles sont loin d'être pratiques. Je serais très heureux de pouvoir discuter de cette question avec lui en privé.

92. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Comme les membres le savent, l'ambassadeur Baroody s'est réservé le droit de faire une autre déclaration. Je l'invite donc à prendre place à la table du Conseil et lui donne à nouveau la parole.

93. M. BAROODY (Arabie Saoudite) *[interprétation de l'anglais]* : J'ai demandé à exercer mon droit de réponse parce qu'on m'a fait dire certaines choses que je n'ai pas dites.

94. Je m'adresse au combattant de la liberté de l'Afrique du Sud et à mon ami l'ambassadeur Ramphul.

95. J'ai dit qu'il devrait y avoir un Etat africain noir indépendant en Afrique du Sud et que nous devrions commencer par la Namibie, car certains pourraient vouloir tenter leur chance en Namibie. Je n'ai pas dit que tous les Noirs d'Afrique du Sud devraient aller en Namibie. J'ai dit que ceux qui sont mécontents de leur sort devraient pouvoir s'y rendre.

96. Si l'ambassadeur Ramphul avait lu le compte rendu, il n'aurait pas poussé le sarcasme jusqu'à mentionner les Palestiniens, et, s'il avait fait de même, l'autre gentleman n'aurait pas parlé comme si j'étais du côté de Vorster. Bien au contraire, j'ai dit que, en tant que premier pas pour prouver sa bonne volonté, le régime de Vorster devrait libérer la Namibie et que toute personne mécontente de son sort devrait pouvoir se rendre dans le Territoire et peut-être y travailler à la libération des autres Noirs. Mais je n'ai pas dit exactement cela pour ne pas risquer d'ajouter encore aux craintes que Vorster et sa clique pourraient avoir à cet égard.

97. Ambassadeur Ramphul, dites-moi quand j'ai dit que les Noirs d'Afrique du Sud devraient tous aller en Namibie. Mon cher ami, vous "politicaillez", de même que l'orateur qui vous a précédé, si vous dites que je voulais que tous les Noirs soient envoyés en Namibie. Je n'ai jamais dit cela. Pourquoi me prêtez-vous ces propos ? Je ne suis pas si simpliste. Je sais qu'il y a des millions et des millions de Noirs qui ne veulent pas quitter l'Afrique du Sud, et ils ont tout à fait le droit d'y rester.

98. Que s'est-il passé en 1848 en Europe ? De nombreux Européens étaient mécontents de leur sort et sont venus aux Etats-Unis. Est-ce que cela signifie que tous ceux qui étaient mécontents auraient dû venir aux Etats-Unis ?

99. Je vous signale en passant qu'entre 1815 et 1848 il y a eu une détente, une détente factice; les choses bouillonnaient aux Etats-Unis. Talleyrand et Metternich avaient créé une sorte de détente et beaucoup de gens pensaient que cela ne servait qu'à calmer les choses. De nombreuses révoltes avaient éclaté, et beaucoup d'Européens étaient partis pour les Etats-Unis. Est-ce que cela signifie qu'ils n'auraient pas dû partir ? Est-ce que cela signifie que personne en Afrique du Sud, une fois la Namibie indépendante, ne sera autorisé à se rendre en Namibie si le régime blanc continue de le brimer chez lui ? Pourquoi déformer les faits ? Simplement parce que vous voulez que la situation reste la même ? Mais avec quels résultats ? Avec vos résolutions, malgré tout le respect que je leur dois ?

100. Pourquoi, mon cher ami mauricien, a-t-il fallu que vous insinuiez – vous surtout ! – que j'aurais laissé entendre que tous les Noirs d'Afrique du Sud – comme si j'avais dit tous les Noirs – devraient émigrer en Namibie ? J'ai dit que, pour mettre la bonne volonté du régime à l'épreuve, la première chose à faire serait de libérer la Namibie, après

quoi toute personne mécontente de son sort pourrait s'y rendre et oeuvrer à la libération des Noirs de la région.

101. Accepteriez-vous les Noirs à Maurice si nous tentions de les libérer ? Je ne crois pas que vous oseriez, de peur qu'ils ne renversent votre régime.

102. Pourquoi impliquer les Palestiniens ? C'est là un exemple mal choisi. Les Palestiniens avaient un foyer et un Etat, et ils combattront jusqu'à ce qu'ils les aient reconquis. Si je suis resté à l'Organisation des Nations Unies – car je n'étais venu que pour organiser la mission de l'Arabie Saoudite, après quoi je comptais retourner à ma profession –, c'est que le problème qui m'a attaché ici a été la question palestinienne, car j'ai pensé qu'il y avait là une situation injuste. Vous conseillez à l'Arabie Saoudite d'ouvrir ses portes. Ouvrez donc vos portes aux combattants de la liberté de l'Afrique du Sud. Mais non, vous n'oseriez pas. Aussi, je vous en prie, prenez garde à ce que vous dites lorsque vous faites une déclaration. Vous ne pouvez pas l'isoler de son contexte. Bien que vous soyez mon ami – même si vous étiez mon frère, mon frère issu de ma propre mère –, je m'opposerai à vos dires. Pour qui vous prenez-vous ?

103. J'ai connu le roi Faysal pendant 42 ans. Il était le porte-flambeau des combattants de la liberté de l'Afrique noire. Les Sud-Africains blancs voulaient avoir un bureau pour les pèlerins à Djedda, et ils me supplièrent de demander au roi Faysal que les Noirs musulmans puissent ouvrir un bureau, sous l'égide bien entendu de l'Afrique du Sud. Il refusa, et j'ai dit : "Vous avez raison de refuser; ils doivent pouvoir obtenir leurs visas ailleurs". Pourquoi donc impliquer mon gouvernement, pourquoi impliquer le défunt roi Faysal, ce porte-flambeau de la liberté, dans cette question, comme vous y avez impliqué les Palestiniens ? Je réglerai ce compte avec vous dehors. Vous serez encore mon ami, mais nous devrons aplanir ce différend. Et je rejette avec véhémence l'insinuation selon laquelle j'aurais dit que la Namibie pourrait prendre tous les Sud-Africains. Si vous n'acceptez pas cela comme ma réponse, Dieu vous garde !

104. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je pense qu'il serait souhaitable que chacun de nous prenne connaissance du compte rendu sténographique de la déclaration faite par le représentant de l'Arabie Saoudite avant de se précipiter pour lui répondre.

105. M. RAMPHUL (Maurice) *[interprétation de l'anglais]* : Je puis assurer l'ambassadeur Baroody que je n'entendais nullement être sarcastique, parce que j'estime que mes sentiments à l'égard des Palestiniens sont aussi fermes que les siens. Je suis heureux que mes appréhensions aient pu être dissipées. Comme je l'ai dit au début de ma déclaration, je n'avais pas très bien saisi ce que l'ambassadeur Baroody voulait en fait exprimer. Je lui suis reconnaissant d'avoir clarifié ce point.

106. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je donne la parole au représentant de l'Arabie Saoudite.

107. M. BAROODY (Arabie Saoudite) *[interprétation de l'anglais]* : Je crois, Monsieur le Président, qu'outre le fait que vous soyez notre président, un président plein de sagesse, votre conseil est le meilleur : nul de doit se précipiter sur des conclusions avoir d'avoir lu le compte rendu sténographique. Mais je dois répéter, encore et encore, que je n'ai jamais insinué ou laissé entendre que les Noirs d'Afrique du Sud devraient être parqués en Namibie, comme l'impression semble s'en être formée dans l'esprit de certains. Je pensais aux combattants de la liberté, mais je n'ai pas besoin d'énumérer tout ce qu'ils pourraient faire en Namibie. Ils pourraient travailler, et ils pourraient aussi lutter pour leurs compatriotes qui là-bas s'accrochent toujours à leurs droits.

108. Si j'ai parlé de façon peu orthodoxe, c'est parce que le style orthodoxe ne nous a menés nulle part. J'ai essayé d'opérer une percée. Souvenez-vous que nous sommes tous engagés à l'égard de la Charte; nous ne sommes pas seulement les représentants de nos pays respectifs. Nous devons être loyaux à l'égard de la Charte. J'ai parlé comme Membre de l'Organisation des Nations Unies et pas seulement comme représentant de l'Arabie Saoudite. Je suppose que c'est pour cela que nous applaudissons l'ambassadeur Young chaque fois qu'il nous livre sa pensée, qui n'est peut-être pas toujours conforme au style élégant et sur mesure de son gouvernement. Nous l'applaudissons. Mais maintenant je n'imite pas l'ambassadeur Young : je l'ai précédé ici en donnant mes points de vue, longtemps avant qu'il fût nommé ambassadeur. Mais parce que l'ambassadeur Young représente un grand pays, vous vous contentez de parler à voix basse. Pourquoi ne vous en prenez-vous donc pas à l'ambassadeur Young ? Vous vous en prenez à un de vos amis. "Je vous ai mis derrière moi sur le cheval" dit un proverbe arabe. Si vous le voulez, vous pouvez essayer de prendre vous aussi un bout de la selle, mais ne me désarçonnez pas. Aucun de vous ne peut faire cela, pas même vous, Monsieur Ramphul. Je sais monter à cheval. Je sais de quoi je parle; aussi, je vous en prie, pas d'insinuations. Je suis pour la liberté des Noirs en Afrique du Sud, mais j'ai essayé de rompre la glace; j'ai le droit de le faire en qualité de représentant d'un Etat Membre de l'Organisation. Et, sans rancune, je vous pardonne.

La séance est levée à 13 h 15.

كيفية الحصول على منشورات الامم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الامم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع انحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الامم المتحدة ،قسم البيع في نيويورك او في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

Litho in United Nations, New York Price: $U.S. 1.00 (or equivalent in other currencies) 70002—September 1978—825